

L'herbe de la Pampa ou *Cortaderia*  
Une belle plante ... qui menace notre santé et nos paysages



*La Cortaderia prolifère en milieu urbain*

Elle prolifère à Cherbourg et dans le Val de Saire. Cette graminée géante est venue d'Amérique du Sud en transitant par les jardins privés et publics. Depuis, elle s'est évadée et colonise les espaces industriels, agricoles et naturels. Elle prolifère à Collignon, s'installe le long de la Divette et poursuit son expansion sur le littoral.

Que peut-on reprocher à cette belle plante ? Sa vitalité et son pouvoir de dispersion ! Les insectes ne l'attaquent pas, elle ne connaît aucune maladie. Elle s'adapte à la plupart des sols même pollués. Elle se moque du gel comme de la sécheresse. Un seul pied émet des millions de graines que le vent disperse dans un rayon de 25 kilomètres.

### *Nuisances*

Elle empêche l'exploitation des terrains : sa destruction est difficile et très coûteuse.

L'Herbe de la pampa altère les écosystèmes en place : elle recouvre totalement les terrains en éliminant la biodiversité locale.

Son pollen est allergisant. Comme sa floraison dure jusqu'en août-septembre, elle augmente la période d'exposition au pollen des plantes indigènes

Ses feuilles tranchantes occasionnent des coupures longues à cicatriser.

Les feuilles sèches sont très inflammables, favorisant les incendies.

De nombreuses régions ont compris qu'il fallait agir. Hélas, c'est complexe et très coûteux ! Tout retard dans l'action expose les particuliers, l'Etat et les collectivités à des dépenses qui deviennent vite énormes.

### *Existe-t-il des moyens de prévention ?*

D'abord, ne pas l'acheter, ne pas la planter ! Depuis 2018 son introduction, sa détention, son transport, colportage, utilisation, échange et mise en vente sont **interdits et sanctionnés par la loi**.

### *Oui, mais par quoi la remplacer ?*

Il existe des variétés de graminées aussi décoratives présentant un moindre danger. Le site Alterias [www.alterias.be](http://www.alterias.be) offre une information très complète sur les alternatives aux plantes invasives.

Adoptez le bon réflexe : donnez la priorité absolue aux plantes indigènes de votre région.

### *Moyens de lutte*

La plante a un système racinaire profond, compact et largement ramifié.

Si on ne peut pas l'arracher tout de suite il faut couper les « plumeaux » avant maturité des graines, au plus tard dans les 3 semaines suivant leur apparition.

Quand les plantes sont jeunes et peu nombreuses, on peut arracher les pieds. L'ensemble des racines doit être retiré avec tamisage de la terre. Ensuite, il faut surveiller le site afin de détruire les repousses.

Quand la plante s'est installée solidement, il faut employer des machines : lourd et très coûteux.

Le seul compostage efficace est de type industriel, à haute température prolongée.

**Cotentin Nature se tient à votre disposition pour toute information complémentaire :**

[cotentin.nature@gmail.com](mailto:cotentin.nature@gmail.com)

<https://www.wikimanche.fr/Cotentin-Nature>  
Siège Social : Mairie de Saint-Pierre Eglise 50330